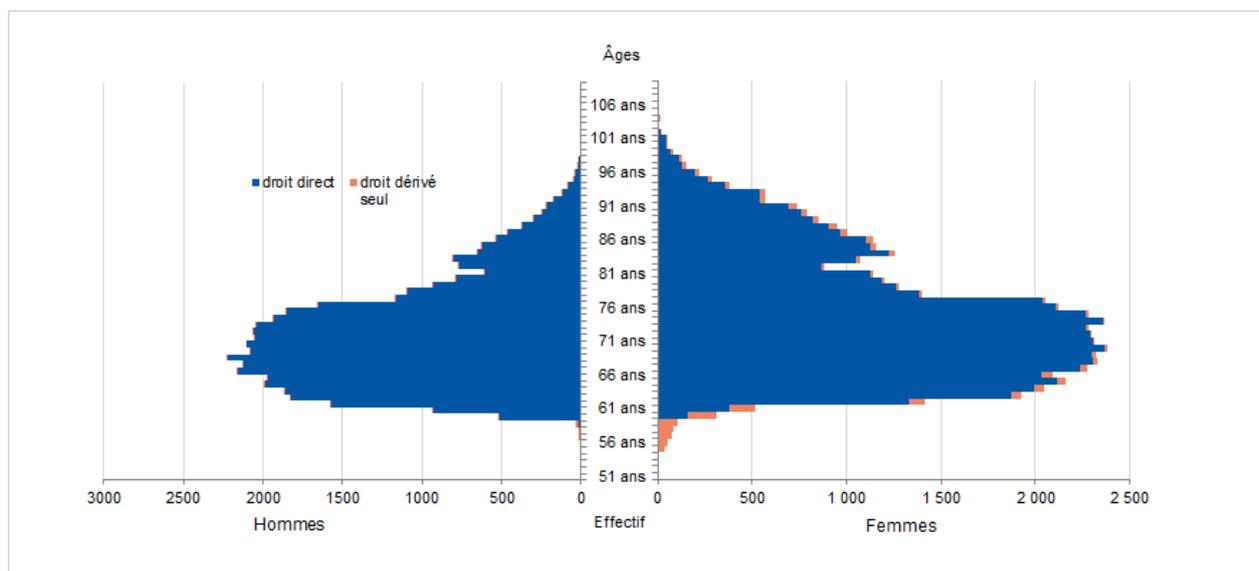


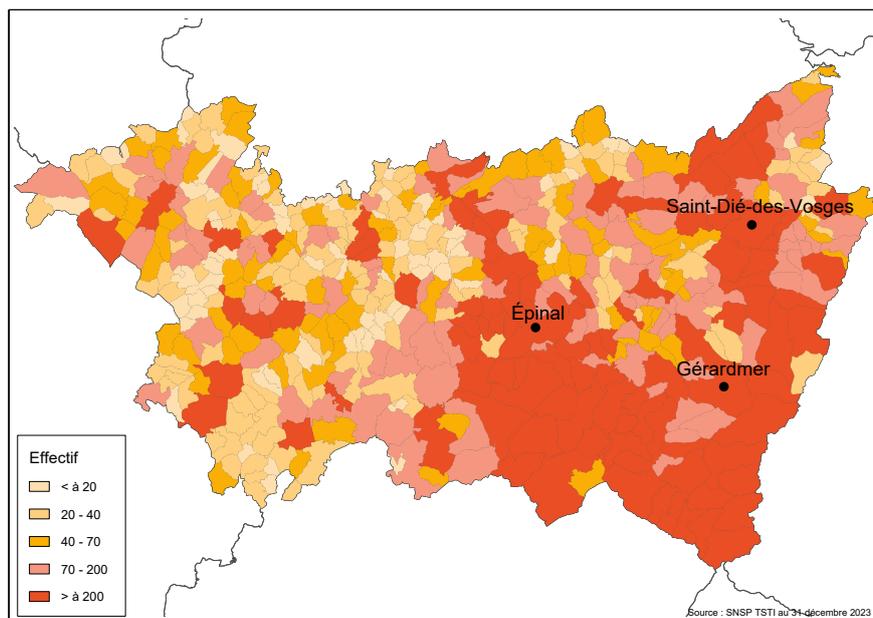
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 304	3 526	5 830
Droits directs (retraites personnelles)	2 022	2 190	4 212
Droits dérivés (retraites de réversion)	282	1 336	1 618
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	160	254	414
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	873	322	1 195
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,1 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,2 ans	74,3 ans	74,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	43 187	53 217	96 404
Retraités percevant un droit direct seul	41 083	35 875	76 958
Retraités percevant un droit dérivé seul	189	1 687	1 876
Retraités percevant les deux à la fois	1 915	15 655	17 570
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,7%	3,3%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 862	6 329	22 191
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	985 €	777 €	870 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,3%	46,0%	32,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Épinal			
Nombre total de retraités	2 754	4 066	6 820
Retraités percevant un droit direct seul	2 631	2 727	5 358
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	149	154
Retraités percevant les deux à la fois	118	1 190	1 308
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	5,8%	6,3%
Saint-Dié-des-Vosges			
Nombre total de retraités	2 111	3 116	5 227
Retraités percevant un droit direct seul	2 006	2 007	4 013
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	100	106
Retraités percevant les deux à la fois	99	1 009	1 108
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	6,1%	6,1%
Gérardmer			
Nombre total de retraités	1 166	1 427	2 593
Retraités percevant un droit direct seul	1 121	991	2 112
Retraités percevant un droit dérivé seul		43	43
Retraités percevant les deux à la fois	45	393	438
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	3,6%	3,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".